



Communiqué de presse

Poxel annonce l'atteinte des 5 milliards de yens de ventes nettes de TWYMEEG[®] au Japon, entraînant le versement par Sumitomo Pharma au cours du 1^{er} trimestre 2025 d'un paiement basé sur les ventes et de redevances plus élevées

- Poxel éligible à des redevances égales à 10% de la totalité des ventes nettes de TWYMEEG[®] pour l'année 2024¹ et à un paiement unique basé sur les ventes de 500 millions de yens (3,1 millions d'euros²)
- Affectation de la totalité des revenus perçus au remboursement de l'emprunt obligataire contracté avec OrbiMed, après déduction de l'obligation de Poxel envers Merck Serono
- Affectation du montant résiduel de 5,0 millions de dollars (4,8 millions d'euros²) issu du compte de dépôt mis en place dans le cadre de l'accord avec OrbiMed au remboursement partiel des dettes envers IPF Partners
- Au-delà de l'exercice 2024 de Sumitomo Pharma se terminant en mars 2025, Poxel s'attend à recevoir des redevances croissantes à deux chiffres ainsi que des paiements supplémentaires basés sur l'atteinte de seuils de ventes contractuels

LYON, France, le 20 janvier 2025 - POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, annonce aujourd'hui que les ventes nettes de TWYMEEG[®] au Japon ont atteint 5 milliards de yens (30,6 millions d'euros²) au cours de l'exercice fiscal 2024 de Sumitomo Pharma, rendant Poxel éligible à des redevances nettes positives sur les ventes nettes du produit et à un paiement basé sur les ventes de 500 millions de yens. TWYMEEG[®] est le premier produit d'une nouvelle classe chimique de Poxel, commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon.

« Nous sommes particulièrement fiers que notre produit ait atteint ce seuil de ventes contractuel au Japon, ouvrant la voie pour Poxel à des redevances positives nettes des redevances dues à Merck Serono et à un paiement basé sur les ventes de la part de notre partenaire Sumitomo Pharma. Selon l'accord signé entre Poxel et OrbiMed en septembre 2024, ces fonds seront affectés au remboursement des obligations

¹ L'exercice financier 2024 de Sumitomo Pharma s'étend du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

² Converti au taux de change du 31 décembre 2024



*émises au bénéfice d'OrbiMed. Forts de la bonne dynamique commerciale observée et des discussions engagées par Sumitomo Pharma auprès des autorités japonaises visant à réviser la notice de TWYMEEG® afin d'en élargir la population cible aux diabétiques de type 2 atteints d'insuffisance rénale, nous sommes confiants quant à l'atteinte de redevances nettes positives croissantes au-delà de 2024 », a déclaré **Thomas Kuhn, Directeur Général de Poxel.***

Poxel a été informé par son partenaire Sumitomo Pharma que les ventes nettes de TWYMEEG® au Japon ont dépassé le seuil contractuel des 5 milliards de yens (30,6 millions d'euros²) au 31 décembre 2024, rendant Poxel éligible à des redevances égales à 10% de la totalité des ventes nettes de TWYMEEG® réalisée au Japon au cours de l'exercice 2024 de Sumitomo Pharma et à un paiement basé sur les ventes de 500 millions de yens (3,1 millions d'euros²).

Conformément à l'accord de monétisation des redevances conclu avec OrbiMed en septembre 2024, l'ensemble de ces revenus pour l'exercice 2024, après déduction de l'obligation de Poxel envers Merck Serono, à savoir le versement d'une redevance fixe de 8% basée sur les ventes nettes, sera affecté au remboursement de l'emprunt obligataire contracté. De plus, le montant résiduel de 5,0 millions de dollars (4,8 millions d'euros²) issu du compte de dépôt ouvert à l'occasion de l'accord avec OrbiMed et duquel était prélevé 1,25 million de dollars chaque trimestre en remboursement des obligations émises jusqu'à réception par OrbiMed des paiements et des redevances basés sur les ventes de TWYMEEG® au Japon, sera affecté au remboursement de la dette contractée auprès d'IPF Partners.

En conséquence, Poxel estime qu'au 31 mars 2025, le niveau de la dette IPF Partners sera d'environ 9,3 millions d'euros, incluant le montant résiduel de 4,8 millions d'euros issu du compte de dépôt et les intérêts capitalisés. L'horizon de trésorerie de la Société reste quant à lui maintenu à la fin du 1^{er} trimestre 2025, du fait de la non-adoption des résolutions financières lors de la dernière Assemblée Générale Mixte de la Société, tenue le 28 novembre 2024.

Au-delà de 2024, Poxel s'attend à recevoir des redevances croissantes à deux chiffres ainsi que des paiements supplémentaires basés sur l'atteinte de seuils de ventes contractuels.



À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique au stade clinique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont la **stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique** (MASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la MASH, le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deuterium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). **TWYMEEG®** (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement mitochondrial est désormais commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : www.poxelpharma.com.

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. La Société n'est pas responsable du contenu de liens externes mentionnés dans ce communiqué de presse.

Contacts - Relations investisseurs / Médias

NewCap

Nicolas Fossiez, Aurélie Manavarere / Arthur Rouillé

investors@poxelpharma.com

+33 1 44 71 94 94



Dans un souci de clarté et de transparence, vous trouverez ci-dessous une liste de mots et/ou d'expressions qui sont utilisés dans ce communiqué ou dans les autres communications de Poxel :

- **L'exercice financier de Sumitomo Pharma** s'étend d'avril à mars. À titre d'exemple, l'année fiscale 2024 va du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.
- **Redevances TWYMEEG** : Conformément à l'accord avec Sumitomo Pharma, Poxel est éligible à des redevances sur les ventes de TWYMEEG (Imeglimine) au Japon
 - Sumitomo Pharma communique le montant des ventes brutes de TWYMEEG tandis que les redevances sur les ventes de TWYMEEG sont calculées sur les ventes nettes ;
 - Les ventes nettes représentent le montant des ventes brutes dont est déduit les remises potentielles, les allocations et les coûts tels que le fret prépayé, les frais de port, d'expédition, les droits de douane et les frais d'assurance ;
 - Poxel est éligible à des redevances croissantes comprises entre 8 et 18% sur les ventes nettes de TWYMEEG de Sumitomo Pharma.
- **Redevances nettes positives** : conformément à l'accord de licence avec Merck Serono, Poxel reversera à Merck un pourcentage fixe de 8% des ventes nettes de TWYMEEG, indépendamment du niveau des ventes. Les royalties sur les ventes nettes de TWYMEEG perçues par Poxel au-delà de ce seuil de 8% sont désignées comme des redevances nettes positives. Ainsi, les redevances nettes seront positives pour Poxel lorsque les ventes nettes de TWYMEEG dépasseront 5 milliards de yens au cours d'un exercice, et que le pourcentage de redevances atteindra 10% ou plus.